



AVIS DE COURSE NATIONAL DART « 40 ans du Dart! » Du 25 au 28 juin 2016

PREAMBULE :

Le National Dart est une épreuve organisée par l'ASN Quiberon, en collaboration avec l'Association Française de la série Internationale Dart.

1. REGLES

Les règles applicables sont :

- Les règles de course à la voile 2013-2016 (RCV)
- Les règles de classes sauf si l'une d'entre elles est modifiée par le présent Avis de course ou par les instructions de course.
- Le présent avis de course.
- Les instructions de course et leurs annexes.

En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

- L'article 20 du code de publicité ISAF : l'organisation se réserve le droit d'appliquer sur chaque bateau les stickers de ses partenaires privilégiés, en application de l'article 20.3 (d) (i).
- L'épreuve est courue sous la catégorie C de publicité.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- La régata est ouverte aux DART 18 en conformité avec les règles de jauge de leur classe concernée et à jour de leur cotisation auprès de l'AFI Dart.

Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
- l'autorisation de port de publicité
- cotisation à jour
- le certificat de jauge ou de conformité.

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre du World Sailing, *et présenter une attestation d'assurance responsabilité civile d'un montant minimum de 1.500.000 €.*

4. CONFIRMATION D'INSCRIPTIONS

Le montant des frais d'inscription est fixé à **200 € par bateau en double et 130 € par bateau en solitaire.**

Pour toute inscription avant le 25 Mai, une réduction sera effectuée :

160 € par bateau en double et 100€ par bateau en solitaire.

Ce prix comprend :

- Les frais de vérification technique des bateaux
- Les frais d'organisation de course et de logistique
- Les pots d'accueil et de départ
- Le repas des équipages du lundi 27 Juin

Tarif pour les accompagnateurs à la soirée communiqué par la suite.

Annulation des engagements:

Les annulations d'inscription, les déclarations de forfait et demandes de remboursement devront être exprimées par courrier afin d'éviter toute contestation.

Le remboursement des frais d'inscription s'effectuera selon le barème suivant :

- Tout désistement intervenant avant le 15 juin sera intégralement remboursé
- Tout désistement intervenant entre le 15 juin et le 25 juin sera remboursé à 50 %
- Passé la date du 25 juin, aucune demande de remboursement ne sera acceptée.

5. PROGRAMME

L'heure du premier signal d'avertissement de la première course est fixée le samedi 25 juin à 14H30

Samedi 25 juin 9 h 00/12 h 00 - Accueil et confirmation des inscriptions.
13 h 00 – Briefing coureurs
14 h 30 – Mise à disposition pour le départ de la première manche du jour.
19 h 30 – Soirée des régions

Dimanche 26 juin 13h 00 – Mise à disposition pour le départ de la première manche du jour
Soirée libre, club house ouvert.

Lundi 27 juin 13 h 00 – Mise à disposition pour le départ de la première manche du jour.
19 h 30 – Soirée des équipages « spécial 40 ans du Dart »

Mardi 28 juin 11 h 00 – Mise à disposition pour le départ de la première manche du jour.
15 h 00 – Heure limite du dernier départ
Remise de prix dès que possible suivie du pot de départ

6. JAUGE

Il appartient à chaque concurrent de se conformer aux règles de classes DART.

7. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course du « National DART » compléteront cet Avis de course. Elles seront distribuées sur place lors de la confirmation d'inscriptions.

8. PARCOURS

Les parcours à effectuer sont les suivants : types bananes.

9. SYSTEME DE PENALITES

La pénalité de rotation de 2 tours est remplacée par une rotation de 1 tour, comprenant un virement de bord et un empannage. Ceci modifie la règle 44.2 des RCV.

10. CLASSEMENT

- Il s'effectuera par un système de points a minima.
- Le nombre de courses devant être validées pour constituer un championnat est de 3 courses.
- Le nombre de courses devant être validées pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score est de : 4.
- Le nombre de courses devant être validées pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvais score est de : 9.

11. PRIX

Le premier, second et troisième de la classe recevront un prix.

12. RESPONSABILITES

Tous les concurrents participent au National sous leur propre responsabilité. Les équipages sont responsables des dommages occasionnés à des tiers. Le propriétaire de chaque bateau est tenu de présenter une attestation d'assurance à jour, couvrant sa responsabilité civile.

En fonction des conditions météorologiques ou d'autres imprévus, le skipper prendra seul et sous sa propre responsabilité la décision de participer ou non aux étapes.

13. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

14. INFORMATIONS PRATIQUES

Un barbecue sera à disposition des participants durant les 4 jours.

Il est possible de camper ou de mettre les campings cars dans l'enceinte du club, merci d'en faire la demande préalable.

- Pour votre hébergement :

Notre partenaire « **Hôtel IBIS** » vous proposent des **tarifs préférentiels**
selon disponibilité et réservation anticipée!

Hôtel IBIS Contact : Tel. 02 97 58 35 80 – Mail h8466-gm@accor.com

A proximité : le camping du Conguel : 02 97 50 19 11 ou www.campingduconguel.com
l'Hôtel de Port Haliguen : 02 97 50 16 52 ou contact@hotel-port-haliguen.com
l'Hôtel Europa : 02 97 50 25 00 ou europa.hotel@wanadoo.fr

ou renseignement via l'Office du Tourisme de Quiberon : 02 97 50 07 84 ou www.quiberon.com/se-logger

- Restauration : Possibilité d'acheter des sandwichs sur place. Pensez à réserver en avance.

15. DROIT D'UTILISER LE NOM ET L'APPARENCE :

En participant à cette épreuve, le compétiteur autorise automatiquement l'autorité organisatrice et les sponsors de l'épreuve à utiliser et montrer que ce soit, des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même pendant la période de la compétition intitulée « National DART », à laquelle le coureur participe et à utiliser sans compensation son image sur tous matériaux liés à la dite épreuve.

16. INFORMATIONS :

Toutes informations complémentaires sont disponibles auprès de :

Association Sportive et Nautique de Quiberon
Boulevard des Émigrés - 56170 QUIBERON
Tél. 02 97 30 56 54 - Fax 02 97 3057 20

E-mail asnq@wanadoo.fr



INSCRIPTION National Dart
DU 25 au 28 juin 2016

Numéro de voile :

| | BARREUR | EQUIPIER |
|--------------------|----------------|-----------------|
| N° Licence 2016 | | |
| Nom | | |
| Prénom | | |
| Sexe | | |
| Date de naissance | | |
| Nom du Club | | |
| Numéro du Club | | |
| Adresse | | |
| Code Postal | | |
| Ville | | |
| Pays | | |
| Téléphone portable | | |
| <i>E-mail</i> | | |

ATTESTATION

J'accepte de me soumettre aux règles de course à la voile et à toutes les autres règles qui régissent cette épreuve.
Je certifie que mon bateau est conforme aux règles de jauge de sa classe.
Je certifie exacts les renseignements portés sur cette fiche.
Il appartient à chaque bateau, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit prendre le départ.

BARREUR

EQUIPIER

Signature précédée de « lu et approuvé »
Fait à Quiberon, le

Signature précédée de « lu et approuvé »
Fait à Quiberon, le

Ne pas oublier :

Licence FFV 2016

Visa médical sur la licence ou un certificat médical de moins de 12 mois

Pour les coureurs étrangers non résidents en France une attestation d'assurance en responsabilité civile d'un montant minimum de 1.500.000 €, ou sa licence incluant cette assurance (présenter l'original)

Autorisation droit à l'image : OUI NON

Carte de publicité : OUI NON

Merci de nous retourner la fiche d'inscription le plus tôt possible